Proximité des aires protégées et perception du tourisme et de l'exploitation de la faune par les populations résidentes

Anh Galat-Luong, éthologue Gérard Galat, écologue

Introduction

La conservation de la biodiversité implique autant les sciences de la nature que celles de l'Homme (Barbault, 1999; Mangel *et al.*, 1996). En Afrique de l'Ouest, la gestion et l'exploitation de la faune sauvage, qui relevaient autrefois d'institutions traditionnelles locales, sont aujourd'hui à la charge d'administrations centrales. Autrefois localisée « en brousse », lieu d'un renouvellement infini des ressources naturelles, la faune est dorénavant circonscrite dans des aires protégées, délimitées selon des concepts allochtones lors de leur création, et utilisées aujourd'hui essentiellement au profit de touristes venus d'ailleurs. Quelle vision les populations locales ont-elles de ces changements ?

Cette étude analyse et discute, en fonction de la proximité d'un parc national ou d'une zone de chasse (et donc d'une certaine expérience d'activités liées au tourisme) et en fonction des groupes ethniques, la perception par les populations du Sénégal oriental :

- des activités écotouristiques et cynégétiques déjà fonctionnelles ;
- des perspectives de mise en valeur économique de la faune par la création ou le développement d'activités liées au tourisme, à la chasse ou à l'élevage de gibier.

Méthode

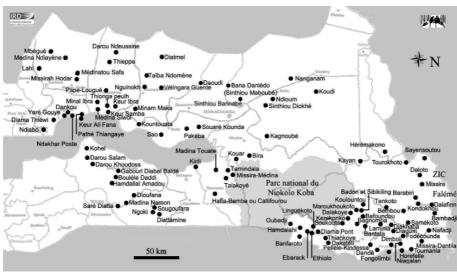
Les résultats présentés sont issus d'enquêtes menées en 1998 et en 1999 auprès des populations de 101 villages du sud-est du Sénégal (carte 1). Ces enquêtes ont été

conduites sous forme d'entretiens avec des assemblées comprenant, autant qu'il a été possible, des représentants de différents groupes socio-économiques : notables, chasseurs, agriculteurs, éleveurs... La présence de plusieurs ethnies au sein d'un même village a été prise en considération. Seules les réponses traduisant un consensus ont été retenues ; le nombre de réponses à une question peut ainsi être inférieur au nombre de villages enquêtés.

Les hôtels et campements de chasse sont situés dans les villages et sites suivants : Badioure, Bakel, Dar Salam, Dindefello, Kedougou, Kolda, Sedhiou, Tambacounda, Velingara, Wassadou, parc national du Niokolo Koba, zone d'intérêt cynégétique de la Falémé.

Les villages ont été regroupés en fonction de leur situation géographique : proximité d'une aire protégée, inclusion dans une aire gérée pour sa faune ou proximité de la capitale (nord-ouest : proximité de la capitale ; sud-ouest : enclavement ; nord-est : éloignement de la capitale ; sud-est : éloignement de la capitale, enclavement).

Les résultats que nous avons acquis antérieurement ont également été intégrés (Galat, Galat-Luong, Pichon, 1997 ; Galat, Galat-Luong, Mbaye, 1998).



Carte 1 : Localisation des villages enquêtés

Résultats

Contexte: évolution de l'environnement

La question concerne la perception d'un changement dans l'environnement naturel. Quatre-vingt-neuf pour cent des réponses (N = 100) traduisent le constat d'une dégradation de l'environnement naturel : déforestation, sécheresse, diminution de la faune, disparition d'espèces.

Retombées économiques de la chasse sportive

La question porte sur les retombées économiques des campements de chasse sportive pour les populations déclarant résider à leur proximité (N = 22). Sur 22 villages, 8 reconnaissent bénéficier de retombées soit financières (emplois, pisteurs, rabatteurs), soit sous la forme d'une diminution du nombre de phacochères commettant des déprédations dans leurs cultures. La réponse suivante résume sur ce point l'opinion plusieurs fois exprimée : « La chasse organisée par les campements de chasse ne nous rapporte pas un complément de ressources mais les chasseurs diminuent le nombre de phacochères, de francolins, de pigeons verts qui sont des déprédateurs de nos cultures ». Cette dernière remarque a également une conséquence sur l'évolution des populations animales chassées : dans la mesure où une diminution de ces populations animales est observée, l'espèce est sur-chassée dans cette ou ces localités.

Une autre réponse représentative, « Chaque année, surtout à cette période de campagne de chasse, nous recevons la visite des touristes chasseurs et envisageons bien de devenir des guides de chasse, mais nous ne savons pas par quel moyen », dénote à la fois le souhait de bénéficier d'un transfert de savoir-faire aux populations résidentes et le manque d'incitation de la part des promoteurs touristiques.

Perspectives d'écotourisme

La question posée est précisément : « Envisagez-vous de créer ou de développer des activités touristiques (randonnées avec guides/artisanat) ? ». Les réponses (tabl. I) sont classées en fonction de la proximité d'une aire protégée et de son statut ou de l'inclusion du village dans une zone cynégétique ; elles sont présentées en fonction de l'état d'enclavement ou de proximité de la capitale des zones géographiques des villages interrogés (tabl. II).

Périphéries	Défavorable	Favorable	Total	Nombre de réponses
Forêt classée	90%	10%	100%	42
Parc Nal duNiokolo Koba	36%	64%	100%	11
ZIC Falémé	44%	56%	100%	9
Sans	89%	11%	100%	9
Total	76%	24%	100%	71

Tableau I : Perception du développement de l'écotourisme par les populations installées dans ou à la périphérie d'aires gérées pour leur faune.

Zone géographique	Défavorable	Favorable	Total	Nombre de réponses
Nord-Ouest (proximité de la capitale)	97%	3%	100%	30
Sud-Ouest (enclavement)	65%	35%	100%	17
Nord-Est (éloignement de la capitale)	89%	11%	100%	9
Sud-Est (éloignement de la capitale et enclavement)	40%	60%	100%	15
Total	76%	24%	100%	71

Tableau II : Perception du développement de l'écotourisme par les populations locales, en fonction de leurs zones géographiques de résidence

Perspectives d'élevage

Indépendamment d'un objectif alimentaire, du repeuplement d'une aire pour la chasse ou de vision, 84 % des réponses (tabl. III) expriment le souhait d'élever du gibier (explicitement ou implicitement, si une opportunité se présentait et des conseils leur étaient proposés).

Ethnie majoritaire	Défavorable	Favorable	Nombre de réponses
Bambara		1	1
Bassari		2	2
Bedick	1		1
Mandingue	4	21	25
Peul	6	29	35
Sérère		1	1
Soninké		1	1
Toucouleur	1	1	2
Wolof	1	16	17
Non définie	1	2	3
Total	14	74	88

Tableau III: Perception de l'élevage de gibier par les groupes ethniques majoritaires des villages enquêtés

Les espèces animales que les populations interrogées proposent d'élever sont indiquées dans le tableau IV ; les gibiers préférés pour la consommation figurent dans le tableau V. Les espèces y sont présentées telles qu'énoncées par les populations et sont listées en fonction de leur fréquence dans les réponses.

Espèces préférées pour l'élevage	Nombre de réponses
Guib harnaché	59
Céphalophe à flancs roux	37
Pintade	37
Lièvre à oreilles de lapin	33
Hippotrague	17
Ourébi	11
Porc-épic	11
Francolin	10
Céphalophe de Grimm	8
Cob de Buffon	7
Buffle	6
Bubale	4
Cob defassa	4
Cob redunca	3
Antilopes	1
Chimpanzé	1
Écureuil fouisseur	1
Élan de Derby	1
Mangoustes	1
Phacochère	1
Total	88

Tableau IV : Espèces préférées par les populations locales pour l'élevage de gibier

Espèces préférées pour la consommation	Nombre de réponses
Guib harnaché	52
Porc-épic	51
Céphalophe à flancs roux	40
Hippotrague	28
Pintade	20
Lièvre à oreilles de lapin	18
Francolin	16
Ourébi	14
Antilopes	12
Buffle	8
Céphalophe de Grimm	8
Écureuil fouisseur	7
Écureuil de Gambie	5
Cob defassa	4
Aulacode	3
Cob de Buffon	3
Cob redunca	3
Mangoustes	3
Phacochère	3
Bubale	2
Chacal à flancs rayés	2
Civette	2
Genettes	2
Oryctérope	1
Renard pâle	1
Total	99

Tableau V : Gibiers préférés par les populations locales pour la consommation

Discussion : potentialités et contraintes

Globalement, pour l'ensemble des populations, la perception des activités touristiques par les villageois apparaît plutôt négative puisque les trois quarts des réponses sont défavorables à un développement touristique (tabl. I). Ce manque d'attrait du tourisme est exprimé dans une forte proportion de réponses négatives émises par les 51 villages

éloignés de centres d'activités touristiques comme le Parc national ou la zone d'intérêt cynégétique. Il traduit probablement un rejet de la nouveauté lié à un déficit d'information dans ces zones non touristiques. L'attitude change dès que les populations interrogées ont une expérience ou une connaissance de l'impact du tourisme. Ainsi, le tourisme de vision, pourtant relativement réduit (moins de 4 000 visiteurs par an), généré par le Parc national du Niokolo Koba est suffisant pour que les deux tiers des villages périphériques envisagent volontiers le développement d'une activité écotouristique (tabl. I). De même, le sud-est du Sénégal oriental, bien qu'il soit la zone à la fois la plus éloignée de la capitale et la plus enclavée, est de loin la région la plus favorable au développement touristique (tabl. II). Cette région est réputée pour ses cérémonies d'initiations qui ont conduit à un accroissement du tourisme culturel. La grande diversité du gibier, sur de vastes surfaces, constitue un attrait certain pour la chasse sportive. La présence d'espèces médiatiques comme les grandes antilopes et le chimpanzé (Galat-Luong et al., 2002) est également attractive pour le tourisme de vision. Toutefois, les retombées socio-économiques du système de gestion actuel sont perçues comme insuffisantes par les populations résidentes. Aussi, de nouvelles orientations pourraient-elles être tentées et de nouveaux systèmes de répartition des bénéfices prenant mieux en compte les populations résidant sur les terroirs exploités pourraient-ils être trouvés. Dans tous les cas, la pérennité des activités cynégétiques passe par une meilleure connaissance du capital faunique disponible et de sa dynamique via, par exemple, un système de suivi écologique auquel les populations résidentes pourraient participer (Mühlenberg et al., 1995), et par une évaluation appropriée des quotas de prélèvement.

La mise en place d'une organisation locale d'accueil des touristes autogérée peut provenir d'initiatives locales. Le développement de l'association du village de Dindefello, proche de Fongolimbi (carte 1), en constitue un très bon exemple. La cascade de cette localité présente un grand attrait touristique. Une prise de conscience des risques de dégradation du site est apparue au sein de la population. Un groupement local (GIE, Groupement d'intérêt économique) constitué essentiellement de jeunes gens motivés, s'est créé pour mieux encadrer les touristes. Un système de tickets d'accès payants a d'abord été instauré. Très rapidement, les fonds générés ont permis d'améliorer les conditions d'accueil : une buvette a été installée, puis un abri rustique permettant le pique-nique, et enfin un permettant l'hébergement pour la nuit. À la demande des villageois et avec les conseils et l'appui d'organisations nationale (DPN), étrangère (Fondation Nicolas Hulot) et internationale (Wetlands International), le site vient d'accéder, au statut d'Aire du patrimoine communautaire (APC), un statut d'Aire protégée autogérée reconnu par plusieurs états de la sous-région.

Les enquêtes auprès des populations ont montré que l'élevage de gibier était souvent envisagé d'une manière très favorable (tabl. III). Le fait que les espèces animales proposées préférentiellement pour mettre en place d'éventuels élevages (tabl. IV) sont à la fois celles préférées pour la consommation (tabl. V) montre que l'objectif de tels élevages serait avant tout la production d'une nourriture appréciée. Ces élevages sont effectivement concrètement envisageables ; des compétences doivent cependant être disponibles et renforcées par un minimum d'investissements.

Conclusion

La zone du sud-est du Sénégal bénéficie d'une grande faune dont la richesse spécifique est exceptionnelle. La faune, là où elle subsiste, a souvent été maintenue grâce à :

- sa forte abondance originelle;
- la faible densité du peuplement humain ;
- la présence de sols de faible valeur agronomique (Louhoungou, Mabiala, 2001), coïncidant avec la répartition actuelle de la grande et moyenne faune (Galat-Luong, Galat, 2001);
- la présence de zones-refuges difficiles d'accès ;
- la « bonne gestion » que les populations ont su en faire avant que de nouveaux systèmes économiques n'aient été mis en place;
- la baisse du rendement de chasse dès que sa densité diminue.

La dégradation générale de l'environnement est toutefois parfaitement perçue par l'ensemble de la population. La sécheresse et la déforestation en sont considérées comme les manifestations les plus visibles et souvent comme les causes premières de la disparition de la faune, bien avant la chasse.

Ndiaye (2000) a mis en évidence la forte valeur économique des activités fondées sur l'exploitation des ressources naturelles renouvelables. La seule chasse commerciale a constitué le second poste de recettes officielles pour les régions de Kolda et de Tambacounda bien que le nombre des abatages déclarés soit certainement inférieur à la réalité. Clairement, la mise en valeur du potentiel faunistique de la région apparaît à la fois insuffisante et insuffisamment contrôlée. Elle apparaît aussi comme l'orientation alternative à recommander, en prenant en compte les réponses à propos des retombées économiques des activités touristiques qui traduisent un manque d'intégration du tourisme cynégétique dans l'environnement humain. La valeur marchande d'une antilope vivante est de loin plus importante que celle du même animal tué. Bien géré, un système de production naturel constitué d'aires gérées pour leur faune, bénéficiant de la diversité spécifique et d'espèces emblématiques comme ce que l'on trouve au Sénégal oriental, pourrait avoir un rendement économique sans commune mesure avec celui d'un champ produisant une culture de rente comme le coton. Exploité au profit des populations résidentes, celles-ci pourraient bénéficier d'un meilleur niveau de vie. À titre de comparaison, quelques chiffres pourraient participer à une meilleure évaluation des enjeux. Le Kruger National Park, en Afrique du Sud, dont la surface est plus de deux fois supérieure à celle du parc national du Niokolo Koba, accueille un million de visiteurs par an. La réserve de faune de Bandia, une entreprise sénégalaise de moins de 10 ans, accueille 30 000 visiteurs par an, soit trois fois plus que l'ensemble des autres aires protégées du Pays. Le moindre ranch de chasse privée en Afrique du Sud retire des bénéfices uniquement en faisant payer le droit de chasser quelques unes des antilopes qu'il élève. Ce type de gestion performante implique toutefois investissements et compétences.

Ba (2001) et Boulet (2000), à l'inverse, ont bien montré les difficultés du monde paysan. Certaines situations relevées par Boulet (op. cit.) incitent à la réflexion : hormis la culture de la banane, de nombreux projets de développement agricole n'ont pas eu le succès attendu et n'ont conduit qu'au maintien d'activités pénibles et peu

rentables. Même dans le cas de la culture du coton, le recours à la Sodefitex, la société de développement du coton, peut avoir comme motivation première non pas le souhait de pratiquer une culture de rente sans espoir de bénéfices appréciables, mais plutôt pour ses services, l'accès aux intrants, afin de pratiquer une activité alternative.

Dans ce contexte, ne vaudrait-il donc pas mieux améliorer l'exploitation de ce patrimoine unique de ressources naturelles renouvelables, avec une orientation privilégiée sur la faune ? Il conviendrait dans ce cas de le faire avant sa disparition, c'est-à-dire d'urgence. Des aides incitatives aux populations pour favoriser leur participation effective à des projets et des entreprises de mise en valeur économique du potentiel faunistique et des conseils à leur gestion pour veiller à sa pérennité et à son accroissement devraient être mises en place. Elles pourraient être complétées par des programmes d'information et de sensibilisation aux conséquences de la dégradation des systèmes écologiques naturels.

Des propositions alternatives de développement compatibles avec la conservation de la biodiversité peuvent être élaborées, tout en minimalisant les conflits d'usage. La conservation de la faune doit et peut aujourd'hui être économiquement rentable. En sus de la chasse, divers types d'aménagements (circuits écotouristiques, fermes d'élevage et réserves de faune...) peuvent être des sources de revenus importants. L'exemple de la mise en place du sentier touristique et de l'APC de Dindefello, créés et auto-gérés par les seules populations résidentes, prouve que cette voie peut être suivie et peut permettre de susciter l'intérêt et d'obtenir l'appui d'organisations et de bailleurs de fonds étrangers ou internationaux à des projets émanant des populations locales.

Remerciements

Les auteurs remercient la direction des parcs nationaux du Sénégal, le conservateur du parc national du Niokolo Koba et ses collaborateurs pour leur accueil, les populations résidentes qui ont bien voulu s'exprimer avec sincérité et patience lors de nos longs entretiens, Jean Boulet et Paul Ndiaye pour les échanges d'idées qu'ils ont eu.

(Financement Orstom-IRD, DDR/Sodefitex, AFD).

Bibliographie

BA A., 2001 – Élevage et gestion de l'espace au sud-est du Sénégal. Ucad-IRD-Sodefitex, Dakar, 72 p.

BARBAULT R., 1999 – « Protection des espèces ». In : Encyclopaedia Universalis. Cédérom. Londres

BOULET J., 2000 – Systèmes de production agricole et gestion de l'espace au Sénégal oriental et en Haute Casamance. Ucad-IRD-Sodefitex, Dakar, 150 p.

GALAT G., GALAT-LUONG A., MBAYE M., 1998 – Densités et effectifs de quinze espèces de mammifères et d'oiseaux terrestres diurnes du parc national du Niokolo Koba, Sénégal : évolution 1990-1998. DPNS-Orstom, Dakar, 24 p.

GALAT G, GALAT-LUONG A, PICHON G., 1997 – *Niokolo-Badiar*. Fonds européen de développement régional No 4213/REG et Orstom Paris, 20 p.

GALAT-LUONG A., GALAT G., 2001 – La grande faune terrestre au Sénégal oriental : potentialités et contraintes. Ucad-IRD-Sodefitex/Direction du développement rural, Dakar, 94 p.

GALAT-LUONG A., GALAT G., NDIAYE I., KEITA Y., 2002 – Fragmentation de la distribution et statut actuel du Chimpanzé, *Pan troglodytes verus*, en limite d'aire de répartition au Sénégal. *African Primates*, 4 (1 et 2): 71-72

LOUHOUNGOU C., MABIALA C. E., 2001 – Étude de la valeur agronomique des sols au Sénégal oriental et en haute Casamance. Ucad-IRD-Sodefitex, Dakar, 28 p.

MANGEL M., TALBOT L. M., MEFFE G. K., AGARDY M. T., ALVERSON D. L., BARLOW J., BOTKIN D. B., BUDOWSKI G., CLARK T., COOKE J., CROZIER R. H., DAYTON P. K., ELDER D. L., FOWLER C. W., FUNTOWICZ S., GISKE J., HOFMAN R. J., HOLT S. J., KELLERT S. R., KIMBALL L. A., LUDGWIG D., MAGNUSSON K., MALAYANG B. S., MANN C., NORSE E. A., NORTHRIDGE S. P., PERRIN W. F., PERRINGS C., NORSE E. A., NORTHRIDGE S. P., PERRIN W. F., PERRINGS C., PETERMAN R. M., RABB G. B., REGIER H. A., REYNOLDS J. E., SHERMAN K., SISSENWINE M. P., SMITH T. D., STARFIELD A., TAYLOR R. J., TILLMAN M. F., TOFT C., TWISS J. R., WIIEN J., YOUNG, T. P., 1996 – Principles for the Conservation of Wild Living Resources. *Ecological Applications* 6 (2): 338-362

MÜHLENBERG M., SLOWIK J., WÖLL H., WAITKUWAIT E., 1995 – « Strategies for restoration of tropical forests that incorporate wildlife protection; an example from the Ivory Coast, West Africa ». In BISSONETTE, J. A .et. KRAUSMANN P. R: Integrating people and wildlife for a sustainable future. The Wildlife Society, Bethesda, Maryland: 413-417

NDIAYE P., 2000 – Le prélèvement des ressources vivantes au Sénégal oriental (Tambacounda et Kolda). Ucad-IRD-Sodefitex, Dakar, 72 p.

Ouvrage issu du séminaire de Parakou (Bénin), 14-19 avril 2003, organisé avec le soutien du gouvernement du Bénin, de l'Unesco, de la FAO, de l'IRD, de la région Centre (France) et de la Banque mondiale

Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ?

Conservation de la biodiversité et développement

Éditeurs scientifiques Anne Fournier, Brice Sinsin et Guy Apollinaire Mensah

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

collection Colloques et séminaires

Paris, 2007

Secrétariat et mise en forme du texte

Nathalie Claudé Neza Penet Anne Mouvet Catherine Noll-Colletaz Carole Marie

Traduction

Deborah Taylor

Reprise des illustrations

Christine Chauviat

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Photo de couverture

© Julien Marchais, programme Enfants et éléphants d'Afrique – Des éléphants et des hommes « Groupe d'enfants de Boromo en classe Nature, réserve naturelle des Deux Balés, Burkina Faso »

Photo page 2 de couverture

© IRD / Jean-Jacques Lemasson – Sénégal. Vol de Sarcelles d'été (Famille: Anatidés, *Annas querquedula*). Première zone humide d'importance au sud du sahara, le parc national des Oiseaux du Djoudj (12 000 ha) est essentiel pour l'hivernage des migrateurs d'Europe du Nord et d'Afrique de l'Ouest (environ 3 millions d'oiseaux transitent, plus de 400 espèces dénombrées). Classé au patrimoine mondial de l'Unesco (1971) le parc national des Oiseaux du Djoudj compte parmi les premiers parcs ornithologiques du monde.

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2007

ISSN: 0767-2896

ISBN: 978-2-7099-1634-9